

AR Prefecture
046-214601379-20240328-202403013-DE Recu le 03/04/2024 Commune de LABASTIDE-MARNHAC Publié le 03/04/2024 Département du LOT

N° 2024-03013

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2024**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation le 14/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de LABASTIDE-MARNHAC s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Daniel JARRY, Maire

Etaient présents : M. JARRY Daniel -- Josiane MIO BERTOLO - Evelyne DESCHAMPS -- Fabrice CLARY - Marie CALMON-LAGARRIGUE -- Jean-Marc LAVIALE -- Liliane RESSEGUIER -- Julian GOMEZ -- Sylvie LOUIS -- Sylvia BAQUE - Evelyne CRABOL -- Benoît JURASCHEK- Olivier TAURAND -- Jean Jacque BOUSQUET -- Liliane RESSEGUIER

Absents :

Secrétaire de séance : Fabrice CLARY

Objet : tableau des effectifs.

M. le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition du Maire

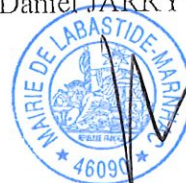
Après en avoir délibéré à l'unanimité

1. APPROUVE le tableau des effectifs de la collectivité à compter du jeudi 28 mars 2024 comme suit :

AR Prefecture				Postes pourvus			Motifs exemple (recrutement en cours, disponibilité...)
046-214601379-20240328-202403013-DE	Reçu le 03/04/2024	Durée hebdo du	Fonction	Statut de l'agent	Sexe	TC (tps complet) TP (tps partiel - indiquer le %)	
Catégorie	Grade	poste	(fonction de poste)	T (titulaire) S (stagiaire) C (contractuel)	F (féminin) M (masculin)		
(M, O, C)		TNC .../35è					
Service Administratif							
C	Adjoint adm ppal 1ère cl	TC	Secrétaire de mairie	T	F	TC	
C	Adjoint adm ppal 1ère cl	TC	Agent d'accueil et administratif	T	F	TC	
C	Adjoint adm ppal 2ème cl	TC	Agent d'accueil et administratif	T	F	TC	Vacant
Service Scolaire							
C	Adjoint technique ppal 1ère cl	TC	Agent d'entretien bâtiments communaux et école	T	F	TC	
C	Adjoint technique ppal 2ème cl	TNC 34/35h	ATSEM	T	F	TC	
C	Adjoint technique ppal 2ème cl	TNC 32/35 h	ATSEM	T	F	TC	
C	Adjoint technique ppal 2ème cl	TNC 30/35 h	Agent restauration et entretien locaux école	T	F	TC	
C	Adjoint technique	TNC 27/35 h	Agent d'entretien bâtiment communaux et école	T	F	TC	
C	Adjoint technique	TNC 17,5/35 h	Agent d'entretien bâtiments communaux et école				vacant
Service technique							
C	Adjoint technique ppal 2ème cl	TNC 30/35h	Agent d'entretien espaces verts, voirie et bâtiments communaux	T	M	TC	
C	Adjoint technique	TC	Agent d'entretien espaces verts, voirie et bâtiments communaux	T	M	TC	

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

LE MAIRE,
Daniel JARRY



Publié le